



FONDATION POUR L'EDUCATION / RESEAU LIBRE SAVOIR
PREPARATION BACCALAUREAT / SESSION 2024
COURS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES METHODOLOGIQUES
COORDONNATEUR NATIONAL / MONSIEUR NDOUR
TEL : 77-621-80-97 / 77-993-41-41 / 76-949-63-63

EPREUVE DE DISSERTATION PHILOSOPHIQUE CORRIGEE N°07
PORTANT SUR L'ETAT ET LE POUVOIR POLITIQUE

La connaissance scientifique abolit-elle la croyance ?

INTRODUCTION

Pour Paul Ricœur, « la croyance désigne non seulement un haut degré subjectif de conviction, mais un engagement intérieur, et, si l'on peut dire, une implication de tout l'être dans ce en quoi ou celui en qui l'on croit ». Elle semble alors s'opposer au savoir scientifique, caractérisé par un ensemble de connaissances claires et certaines évidentes et démontrables. C'est dans cette perspective que notre sujet nous invite à analyser la question selon laquelle : « La connaissance scientifique abolit-elle la croyance ? » Autrement dit, Le stade actuel de la science, est-ce une raison qui vaut l'abolition des croyances ? La connaissance scientifique semble alors incompatible avec la croyance dans la mesure où croire implique d'adhérer à une idée sans la justifier. La croyance empêche-t-elle la progression vers la connaissance scientifique ? Pour mieux élucider cette problématique nous répondrons à ces questions : La croyance abolit-elle la connaissance scientifique ? La science ne peut-elle pas s'appuyer sur la croyance pour connaître et démontrer des théories ?

DEVELOPPEMENT

Nous considérons généralement que la croyance s'oppose à la connaissance scientifique en raison de l'instabilité de ses convictions, incompatible avec la rigueur attendue dans les sciences.

D'abord, le fondement incertain de la croyance, et plus précisément l'absence de preuve dans ses adhésions, semble incompatible avec la méthode scientifique. En effet, la croyance se fonde exclusivement sur un engagement total pour une conviction personnelle, tel que le souligne Montaigne : « Ce que je tiens aujourd'hui, et ce que je crois, je le tiens et le croit de toute ma croyance »; Or, le critère de la certitude personnelle est insuffisant pour assurer la certitude de la croyance qui se risque alors à l'erreur. Cette absence de garantie semble incompatible avec le savoir scientifique qui, comme nous l'avons vu, est fondé sur des concepts vrais construits par un raisonnement rigoureux, et vérifiés par l'expérience. Le critère de la connaissance scientifique est donc la certitude des propositions. Ce critère est d'ailleurs nécessaire quel que soit le domaine de connaissance.

Ensuite, L'absence de doute est donc au fondement de la connaissance. Or, la croyance ne peut l'assurer. Cette faiblesse d'assurance des adhésions de la croyance tient au fait qu'aucune proposition n'est démontrée et qu'il n'y a même pas de preuve qui pourrait compenser cette faiblesse. Ainsi, pour Peirce, seule la « méthode scientifique » est adaptée pour investiguer et assurer des propositions. En effet, dans un article de la Revue philosophique de la France et de l'étranger intitulé « Comment se fixe la croyance », le philosophe et sémiologue s'interroge sur l'origine des croyances et l'adhésion du sujet pour celles-ci. Il dénombre alors quatre méthodes qu'ils disqualifient en raison de la faiblesse de leur fondement, à l'exception de la dernière : « la méthode scientifique », qu'il juge être la seule pour garantir la véracité d'une proposition et sa conformité avec la réalité. Ainsi, il mentionne l'origine des croyances par la « méthode de ténacité » où une chose est crue par un attachement qui pouvait être trompeurs, comme c'est le cas du philosophe Alain : « Il est prudent de ne point trop se croire soi-même, dès qu'une passion forte [...] nous anime ».

Enfin, les sens nous portent à croire de manière déraisonnée. Tandis que la raison est garante de la certitude : « d'autant que la raison me persuade déjà que je ne dois pas moins soigneusement m'empêcher de donner créance aux choses qui ne sont pas certaines et indubitables, qu'à celles qui nous paraissent manifestement être fausses, le moindre sujet de douter que j'y trouverai suffira pour me les faire toutes rejeter ». Descartes disqualifie également les adhésions nées des sens dans la mesure où ces derniers sont souvent source d'erreurs puisqu'ils ne sont pas soumis au raisonnement, et empêchent donc

l'accès à la vérité. Ainsi, la certitude étant la condition majeure pour garantir une théorie scientifique, la croyance semble inadaptée pour parvenir à la connaissance scientifique. Pour **Descartes**, la seule méthode permettant de progresser vers la vérité est l'investigation par la raison. Cette faculté est d'ailleurs employée par la méthode scientifique pour garantir ses théories: « *avec la méthode scientifique, les choses se passent autrement. Je puis parti des faits connus et observés pour aller à l'inconnu. Mon critérium, pour savoir si je suis vraiment la méthode, n'est pas un appel direct à mes sentiments et à mes intentions, mais au contraire il implique en lui-même l'application de la méthode.*

Si l'on oppose la croyance à la connaissance, cette disjonction peut être résolue par l'attention et la rigueur portées à ce que l'on croit. Si la certitude de la croyance est garantie, elle peut prétendre au statut de science.

D'abord, la croyance peut être un point d'appui à la méthode scientifique pour établir la connaissance. Pour que la croyance soit compatible avec la rigueur de la méthode scientifique, il convient de garantir la certitude des adhésions. En effet, nous avons vu que le principal élément d'incompatibilité de la croyance avec la connaissance scientifique est celui de l'incertitude. Or, certains philosophes ont montré que la croyance pouvait être certaine. Plus encore, que la science était une croyance avec un haut degré de certitude. Ainsi, Kant, dans la Critique de la raison pure, examine différents degrés de certitude de la croyance : « *La croyance, ou la valeur subjective du jugement, par rapport à la conviction présente les trois degrés suivants : l'opinion, la foi et la science (...) L'opinion est une croyance qui a conscience d'être insuffisante aussi bien subjectivement qu'objectivement.*

Ensuite, la connaissance scientifique est instable. L'instabilité du savoir dans les sciences s'exprime d'abord par les risques de doute dans l'élaboration de la science. Ces risques souvent présentés pour disqualifier la prétention de la croyance à être une connaissance, semblent alors invalides. En effet, nous avons vu que la science s'appuie sur la croyance, par les hypothèses, pour établir son savoir. Or, la connaissance scientifique procède par des rectifications perpétuelles des savoirs, ainsi que le montre **Karl Popper** : « *le critère de la scientificité d'une théorie réside dans la possibilité de l'invalider, de la réfuter ou encore de la tester* ». Ainsi, les conjectures et les réfutations successives des erreurs font partie intégrante d'une théorie scientifique. En rectifiant ses erreurs, la science permet de se rapprocher de la vérité. Ce caractère mouvant du savoir scientifique, car en perpétuelles rectifications, le rend instable et incertain. Or, l'incertitude est justement l'un des reproches principaux fait à la croyance dans ses prétentions à devenir une connaissance. Dans les conditions de l'incertitude du savoir scientifique, il semble que ce reproche soit invalide. Plus encore, certaines théories ou concepts scientifiques ne répondent pas à la garantie de l'adéquation au réel, étant pourtant l'un des critères fondamentaux pour désigner une théorie ou une science de connaissance. Ainsi, on remarque que certaines notions de base des mathématiques n'ont pas de signification matérielle. Elles sont seulement des désignations qui peuvent être remplacées par d'autres. Il faut admettre que la connaissance n'exclue pas la possibilité de l'incertitude et ainsi, pouvant admettre que la croyance puisse prétendre elle aussi au titre de science.

Enfin, le second élément nous permettant de soutenir que le savoir scientifique est instable est la révocation régulière de ses théories. En effet, si les sciences affirment établir des vérités, un certain nombre d'entre elles est révoqué. Ainsi, en mathématiques, le mathématicien **Maurice Lecat** dans un ouvrage intitulé Erreurs de mathématiciens des origines jusqu'à nos jours relève pas moins de 476 erreurs dans les théories mathématiques de grands mathématiciens comme **Descartes**, **Leibniz**, ou encore **Newton**. Par exemple, la démonstration du scientifique **André-Marie Ampère**, établie en 1906 et selon laquelle toute fonction possède une dérivée en tous les points où elle est continue, puis reprise par Lacroix dans son Traité de calcul différentiel et intégral datant du début du XIX^e siècle s'est révélée être fausse. Des savoirs scientifiques ont également été contestés en physique, comme la théorie physique de la relativité d'Einstein qu'il avait repris de **Galilée** et qui fut reprise par **Newton**, selon laquelle le temps et l'espace n'étaient pas liés, a été ensuite révoquée par **Einstein** pour sa théorie de la relativité restreinte en 1905, où il liait l'espace et le temps, et encore modifiée dans le cadre de sa théorie de la relativité générale de 1915, où l'espace et le temps n'étaient plus absous mais relatifs. Nous terminerons par un dernier exemple de la révocation du savoir scientifique par celui

CONCLUSION

Au terme de notre analyse, cette réflexion autour de la problématique de la comparaison entre la connaissance scientifique et la croyance nous a amené à un résultat mitigé. La connaissance scientifique semble alors incompatible avec la croyance dans la mesure où croire implique d'adhérer à une idée sans la justifier, et donc avec le risque de l'incertitude ou même de l'erreur. Tandis que la science vérifie ses propositions afin d'en garantir leur certitude.